



Programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de produits hygiéniques réutilisables

Information

Les produits d'hygiène lavables étant réutilisables, la quantité de déchets se retrouve fortement réduite. Bien qu'une certaine quantité d'eau et de détergent soit nécessaire pour en faire le nettoyage, leur empreinte écologique en demeure moindre que les produits d'hygiène jetables. Les produits d'hygiène lavables, bien que plus chères au départ, sont souvent plus économiques au final que les produits d'hygiène jetables.

Subvention

La municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle tente de promouvoir l'utilisation des produits d'hygiène personnels lavables afin de diminuer la quantité de matières dirigées vers les sites d'enfouissement, ainsi qu'encourager les gestes réduisant l'empreinte écologique.

Un programme de subvention est instauré pour aider les résidents de Saint-Bernard-de-Lacolle pour l'achat et l'utilisation des produits d'hygiène lavables. Le montant alloué de la subvention est de 50% du coût d'achat des produits d'hygiène lavables jusqu'à la limite de 200.00\$ par enfant.

Pour être admissible

- Le demandeur doit, au moment de l'achat de produits hygiéniques réutilisables admissibles, être résident de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;
- La demande doit être complétée sur le formulaire prévu à cet effet avec les pièces justificatives prévues au présent règlement;
- La demande doit avoir été complétée dans les six (6) mois suivant la date d'achats des produits;
- Le produit acquis doit être commercialisé, mis en vente et distribué comme étant un produit d'hygiène personnelle durable.
- L'autofabrication ne donne pas droit à la subvention du présent règlement;
- L'achat de produits d'hygiène personnelle durables doit avoir été fait après la date d'entrée en vigueur du présent règlement;
- Toute demande de subvention doit être remise par écrit et envoyée à la Municipalité, et doit être accompagnée des documents suivants :
 - La facture originale de l'achat, dont le nom de la compagnie où l'achat du produit hygiénique réutilisable est effectué, la date, le nom ou description du produit ainsi que la TPS et TVQ doivent être indiqués;
 - Une preuve de résidence de la personne demandant la subvention;
 - Le formulaire de demande de subvention rempli et signé;
 - Si la demande concerne des produits achetés pour un enfant mineur, veuillez fournir une copie du certificat de naissance de votre enfant.



Programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de produits hygiéniques réutilisables

Identification du demandeur

Nom et prénom : _____
Adresse : _____
Code postale : _____ Téléphone : _____
Courriel : _____
Résidents de Saint-Bernard-de-Lacolle depuis : _____

Type (s) de produit (s) lavable(s)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coupes menstruelles | <input type="checkbox"/> Culottes menstruelles |
| <input type="checkbox"/> Protège-dessous | <input type="checkbox"/> Serviettes hygiéniques |
| <input type="checkbox"/> Compresse d'allaitement | <input type="checkbox"/> Protection d'incontinence (adulte) |

*** Si la demande concerne des produits pour un enfant mineur, veuillez fournir les informations suivantes ainsi que le certificat de naissance de votre enfant. ***

Nom et prénom de l'enfant : _____
Date de naissance de l'enfant : _____

Documents obligatoires à fournir avec votre demande

- Facture (s) originale (s), incluant le nom de l'entreprise, description du produit et les numéros de TPS et TVQ
- Copie d'une preuve de résidence dans la Municipalité (permis conduire, compte de taxes...)
- Copie du certificat de naissance (si les produits ont été achetés pour un enfant mineur)

Attestation et signature

J'atteste que les produits d'hygiène durables lavables et réutilisables acquis avec la subvention de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle sont pour mon usage personnel ou pour celui de mon enfant, et je m'engage à les utiliser.

Signature du demandeur : _____

Date de la demande : _____